

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article915>

La Libre Pensée sur France culture dimanche 8 septembre 2013

- émissions de France-Culture - 2013 -



Publication date: mardi 10 septembre 2013

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Emission animée par David Gozlan, Secrétaire général de la Fédération Nationale de la Libre Pensée et son Président, Marc Blondel.

Compte rendu du congrès national de la Libre Pensée

David Gozlan : Le congrès s'est tenu cette année à Bourg-en-Bresse. Je tiens à rassurer les auditeurs : il y a bien eu du poulet servi au banquet !

Pour répondre à une forte demande des fédérations, des temps de discussions libres ont été offerts au cours du congrès et ces discussions ont permis elles aussi d'aboutir à des résolutions.

Je vais laisser la parole à Marc pour vous présenter les travaux du congrès.

Marc Blondel : Je rappelle que nos congrès sont annuels - il n'y a plus beaucoup d'associations et d'organisations qui font des congrès aussi fréquents - et nous y tenons car c'est le moyen d'avoir un contact direct entre ceux qui sont censés "diriger" la Libre Pensée et les adhérents. C'est une des spécificités de la Libre Pensée.

Ce congrès qui avait lieu en juillet à Bourg avait des caractéristiques un peu particulières : c'était la première fois que nous faisons un congrès après le changement du Président de la République. Une de nos préoccupations était de voir ce que disait le candidat à la présidence, devenu le Président de la République, en matière bien entendu de tous les sujets de sociétés qui intéressent la Libre Pensée et de voir le résultat pratique. L'expérience nous a montré que ce que les gens ne faisaient pas lorsqu'ils sont au gouvernement dans les six premiers mois, ça s'évapore !

Nous avons non pas fait un bilan pointilleux mais nous avons laissé nos camarades exprimer leurs sentiments. Je dois avouer que nous avons fait une espèce d'unanimité : je ne parlerai pas de déception car nos amis de la LP appartiennent à différents engagements, mais quand même il y a une sorte de point d'interrogation sur tout ce qui s'est fait. Pourquoi ? Comment ? Qu'est-il advenu de cet engagement qui avait été pris, peut être un peu à la légère, de faire disparaître le Concordat d'Alsace-Moselle ? Qu'est-il advenu des problèmes de laïcité en général ? Est-on sur la même longueur d'onde que les prédécesseurs en ce qui concerne l'aide à l'Église, et plus particulièrement aux cultes, et la mise en concurrence de l'enseignement etc. ?

Je dois avouer que sur ce point cela a été un constat que nous ne qualifierons pas d'échec mais de mécontentement. Tous le monde est mécontent et il y a de l'irritation. C'est la raison pour laquelle je veux le dire aujourd'hui solennellement : il faut que le gouvernement et le Président de la République tiennent compte de la pensée d'organisations comme la nôtre.

Nous avons développé, sous forme de motions, une série de revendications. Nous avons exprimé et précisé les choses.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, et l'entretien ne fait pas la décision mais je dois dire que nous avons eu un entretien avec Monsieur Peillon (que nous avons saisi dès sa nomination et qui nous avait laissé sans réponse). Je ne dirai pas que nous avons gagné mais plutôt que nous avons provoqué là aussi des interrogations.

L'un de nos objectifs est peut être plus délicat à faire comprendre à tous mais je demande à tous les parents d'élèves d'essayer de bien comprendre notre démarche : nous revenons toujours à la loi Debré. En ce qui concerne l'enseignement, et nous l'avons analysé, vérifié, c'est la loi Debré qui permet tous les contournements qui ont eu lieu successivement. On nous parle de la loi Carle, en nous disant qu'il faut la supprimer : d'accord mais ce n'est pas suffisant.

Je vais être plus précis en disant que l'on sait très bien maintenant ce qui s'est passé au moment de la loi Debré. On sait très bien qu'il y a eu des démarches, et je citerai Mgr Tisserand qui a rencontré Guy Mollet, et qu'il y a eu un constat partagé.

D'une certaine façon la loi Debré est la loi de trahison de l'enseignement public, alors il faut la remettre en cause. C'est la raison pour laquelle nous avons continué à lancer notre engagement.

Je signale aux auditeurs qu'ils peuvent demander à la Libre Pensée de leur département de signer le document demandant l'abolition de la loi Debré.

D.G. : Tu as abordé cette question qui est une des conclusions pratique du congrès puisque nous avons effectivement rencontré Monsieur Peillon, Ministre de l'Education Nationale, et que cette question de la loi Debré a été évoquée lors de l'entretien.

Je voudrais revenir sur un des combats principaux de la F.N.L.P. : la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. C'est un combat que nous menons depuis plus d'une vingtaine d'année. On s'est approché de la réhabilitation - car nous demandons la réhabilitation collective - et c'est vrai qu'à un an du centenaire de 1914 on serait en droit de voir cette réhabilitation effective.

Que peux-tu nous en dire Marc ?

M.B. : Je vais d'abord rappeler que la Libre Pensée n'est pas qu'une expression "laïcarde" comme certains s'amuse à le dire en ce moment. Ce n'est pas le fait que Blondel et les autres seraient des "laïcards" près à réveiller la guerre de religions ! La Libre Pensée c'est aussi la lutte contre toutes les soumissions :

- ▶ soumission économique : nous nous déclarons anticapitalistes
- ▶ soumission politique : nous nous déclarons très nettement antimilitaristes et pacifistes. Être à la fois anticapitaliste et pacifiste cela veut dire que l'on est contre la guerre dans la limite où l'on sait que la guerre ne sert pas simplement à opposer les hommes et qu'ils se tuent, mais elle permet à certains de les dominer.

Nous avons donc repris depuis plusieurs années les dossiers de fusillés pour l'exemple (environ 650 dossiers). Ce sont des gens que l'on a tué, qui ont été fusillés par un officier, parce qu'il devait être respecté, parce qu'il avait dit « à l'assaut » et que pour des raisons diverses les types avaient peur et ne voulaient pas y aller. Après on a dit que certains fraternisaient, que certains étaient des mutins politiquement organisés, on a trouvé toute une série de raisons mais l'important c'est "fusillés pour l'exemple". Cela signifie que l'on en punissait un pour que les autres obéissent !

Qui peut savoir comment l'on se comporterait dans une situation comme celle-ci ? Moi je ne sais pas si j'aurai été un héros, peut-être que j'aurai été un lâche mais qu'est ce que cela signifie "être lâche" quand on est au milieu ? Il y a eu 1 375 000 morts ! Ce fût une boucherie. Il suffit d'aller à Craonne et de voir ce qui s'est passé pour comprendre qu'on les envoyait à la boucherie et ils le comprenaient ! On les a saoulés, drogués, empêchés d'écrire - les lettres étaient relues de manière à ce que ça ne se sache pas.

Il y a 650 dossiers qui ont été plaidés où ils ont été condamné. Nous disons « réhabilitation ! » de l'ensemble. On ne regarde pas la raison, on honore la France qui se veut pays pacifiste. Au nom de la paix, cela a été fait par les Anglais, par les belligérants, y compris les Allemands parce qu'ils ont eu la même chose.

Ceux qui ont été les plus humains ce sont ceux qui ont eu peur ! C'est eux qu'il faut honorer !

Nous sommes demandeurs de cette réhabilitation et nous le voulons dès cette année.

Je vais laisser aller un peu mon langage, on mettra cela sur le compte de Blondel : lorsqu'il était Président du Conseil général de la Corrèze, monsieur Hollande avait fait voter un voeu par le Conseil général sur cette question.

Je lui dis simplement : « *Monsieur le Président de la République ne soyez pas amnésique, souvenez vous !* »

D.G. : Ce que vous avez fait hier vous pouvez le faire aujourd'hui.

M.B. : Tout à fait. Je pense même que cela serait souhaitable pour des raisons de politique générale à l'heure actuelle, mais aussi parce que si l'on attend le 100ème anniversaire alors on va leur sortir les véritables dossiers. Ce n'est pas aussi honorable que ça ! Il y a eu des généraux que l'on peut pour le moins contester et qui n'honorent pas l'histoire de France.

D.G. : Absolument. On voit bien où va ton regard Marc. Concernant cette réhabilitation il y a aussi une motion à contresigner qui est disponible sur le site de la Libre Pensée mais aussi auprès des fédérations départementales.

Autres questions que nous avons abordées lors de ce congrès, ce sont les questions internationales. Nous avons constitué, il y a deux ans, l'Association Internationale de la Libre Pensée et avons fait sur France Culture un premier état de nos colloques. De cette association et des discussions au Congrès de Mar del Plata est sortie la proposition de la journée du 20 septembre comme journée de la libre pensée. Notamment à Nice et Paris auront lieu des rassemblements autour de la figure de Garibaldi.

Autre point abordé durant ce congrès : la défense de la science. Plusieurs questions seront abordées tout au long de l'année et notamment celle de l'embryon.

Aurais-je oublié quelque chose Marc ? Un dernier mot pour conclure ?

M.B. : Sur ce dernier point nous serons reçus par le cabinet de Madame Marisol Touraine. Je précise que nous ne souhaitons pas faire partie de commissions ou autres mais nous voulons aller porter notre question et notre appréhension.

Ce que j'aurai tendance à dire c'est que ce fut un bon congrès. J'espère que celui de l'année prochaine sera mieux et cela parce que nos auditeurs nous auront rejoint, que notre Fédération aura agrandi son influence et que les gens auront compris que l'on a besoin, dans toute société démocratique, d'un contre pouvoir et de gens qui s'interrogent sur le futur de la société.

D.G. : Je te remercie. Justement afin d'agrandir notre influence, je rappelle à nos auditrices et auditeurs que nous avons un certain nombre de publications qui sont à votre disposition.

Vous pouvez vous procurer notre mensuel La Raison en écrivant à notre siège national 10/12 rue des Fossés St Jacques 75005 Paris.

Vous pouvez également retrouver les communiqués et les informations sur notre site www.fnlp.fr